

CAP PAS CAP ! " LE SCOOTER "

A PARTIR DE :
Collège

1 à 3



THÈME :
Paris idiots,
et défis

OBJECTIFS

Garder son esprit critique sans passer pour un lâche. Celui qui reçoit la proposition peut choisir de dire « NON ».

ECHAUFFEMENT SI BESOIN : « L'OURS » | Un des participants est l'ours. Les autres sont des bûcherons. Quand l'ours entre sur scène, les autres se figent et ne doivent plus bouger. L'objectif de l'ours va être de les faire rire, sans les toucher, sans leur faire peur. Les bûcherons doivent rester debout, les yeux ouverts et ils n'ont pas le droit de cacher leur visage. L'ours peut parler, raconter des histoires, grimacer... Les participants qui bougent ou rient sont considérés mangés. Ils sortent du jeu ou s'assoient. Il est conseillé de faire plusieurs tours, avec des ours différents, pour faire monter la concentration.

5 fiches acteur

JOUER LA SAYNÈTE

COMMENT S'EN SORTIR ?

Faire partie d'un groupe, être/faire comme les autres, c'est important pour se construire. C'est pour cela qu'il est difficile de se démarquer en refusant une proposition du groupe qui serait dangereuse ou illégale, parce que ce serait risqué de s'exclure du groupe. On tient à sa «réputation», à ce que les autres vont dire et penser de nous. En groupe, on se sent plus fort que tout seul car il protège et rassure. Certains groupes fonctionnent avec la menace, la domination voire d'autres moyens constitutifs d'infractions (insultes, diffamation, violences).

Dans ces conditions, s'extraire du groupe, c'est se protéger. **En parler c'est se protéger.**

Il est important de mesurer la mise en danger de soi et de prendre conscience des risques induits par cette incitation, conduisant à commettre une infraction.

Les infractions donnent lieu à des poursuites judiciaires et à des sanctions pénales.

La condamnation pénale est ensuite inscrite sur le casier judiciaire, qui est la mémoire de la justice et qui peut interdire l'exercice de certains métiers qui exigent un casier judiciaire vierge (dans les secteurs hospitalier, scolaire, les services publics, dans les métiers liés à la sécurité...).

QUESTIONS SUGGÉRÉES POUR ANIMER LA SÉANCE

- De quoi s'agit-il dans cette situation ?
- Hélène a-t-elle conscience des risques encourus ?
- Quels sont les arguments utilisés par Jean pour défier Hélène ?
- Que veut prouver Hélène ?
- En quoi Hélène se sent-elle provoquée ?
- Était-il nécessaire de prendre de tels risques pour défendre l'égalité ?
- Comment Hélène aurait-elle pu se sortir de cette situation ?

QUE DIT LA LOI ?

Le fait de provoquer directement un mineur à commettre un crime ou un délit est puni de cinq ans d'emprisonnement et de 150 000 € d'amende.

Si le mineur a moins de 15 ans et que le délit est commis dans les établissements d'enseignement ou d'éducation, ainsi que lors des entrées ou sorties des élèves aux abords de ces établissements, l'infraction est punie de sept ans d'emprisonnement et de 150 000 € d'amende. (Article 227-21 du code pénal)

La mise en danger délibérée d'autrui est un délit.

Article 121-3 du code pénal : **Il y a également délit, en cas de faute d'imprudence, de négligence ou de manquement à une**

obligation de prudence ou de sécurité prévue par la loi ou le règlement, s'il est établi que l'auteur des faits n'a pas accompli les diligences normales compte-tenu, le cas échéant, de la nature de ses missions ou de ses fonctions, de ses compétences ainsi que du pouvoir et des moyens dont il disposait.

Cela signifie que les personnes qui n'ont pas causé directement le dommage, mais qui ont créé ou contribué à créer la situation qui a permis la réalisation du dommage ou qui n'ont pas pris les mesures permettant de l'éviter, sont responsables pénalement s'il est établi qu'elles ont, soit violé de façon manifestement délibérée une obligation particulière de prudence ou de sécurité prévue par la loi ou le règlement, soit commis une faute caractérisée qui exposait autrui à un risque d'une particulière gravité qu'elles ne pouvaient ignorer.

EXERCICE PROPOSÉ AVANT DE CLORE LA SÉANCE | « LE DISQUE RAYÉ »

A partir du défi lancé dans la saynète, appliquer la technique du disque rayé.

La technique du disque rayé consiste dans le fait de répondre à une provocation en répétant toujours la même phrase, avec un volume identique (sans hausser le ton) qui signifie un refus, comme un disque rayé. Exemple de répliques : « NON ! Ça ne m'intéresse pas », « NON ! Je ne souhaite pas me mettre en danger », « NON ! Je ne ferai pas quelque chose d'illégal », « NON ! Je ne ferai pas quelque chose de dangereux » etc.

Fiche

n° 15

RESPECT !

“ LE SCOOTER ”

| MISE EN SCÈNE |

Un groupe est en train de discuter

Jean « Je peux te dire qu'en scooter, je déchire ! »

Hélène « Je me débrouille pas mal aussi... »

Jean « Tu parles ! On les connaît les filles ! Vous reculez au premier danger. Vous êtes incapables de prendre des risques. »

Hélène « Alors là, quand tu veux ! Je suis une folle sur mon scoot ! »

Jean « Ha oui ? Prouve-le-nous ! »

Hélène « Comment ? »

Jean « Je parie que tu n'es même pas cap de traverser la route en brûlant le feu rouge ! »

Hélène « T'es malade ! »

Jean « Qu'est-ce que je disais ! T'as la pétoche ! »

Tous se moquent d'elle

Tous « Tu vas voir si j'ai la pétoche ! »

Hélène ***Elle part, tous la regardent faire ...***

Jean « La tarée ! Elle va le faire !... Mince, la voiture !... Pour l'éviter, elle s'est plantée contre un arbre ! »